

Département de La Creuse

Evolis 23

Accusé de réception en préfecture
023-25326079-20250908-2025-112-DE
Date de télétransmission : 25/09/2025
Date de réception préfecture : 25/09/2025

Réunion du Bureau du 8 septembre 2025

Le Bureau d'Evolis 23 s'est réuni à SAINTE-FEYRE le 8 septembre 2025 à 18h30 sous la présidence de Monsieur Patrick ROUGEOT, Président.

Date de convocation : 1^{er} septembre 2025

Présents : AUCOUTURIER Alex ; BARBAIRE Jean Luc ; BOURDIER Sylvie ; DARDAILLON Bruno ; DELAPORTE Fabrice ; DUMAS Daniel ; DUQUEROIX Sylvain ; GASPARD Isabelle ; GAZONNAUD Jean Luc ; LABESSE Jean Claude ; MATIGOT Jean Roland ; PINLOCHE Isabelle ; RIOT Philippe ; ROUGEOT Patrick ; SIMONNET Nicolas ; THOMAZON Gérard ; VERBRUGGHE Isabelle ; VIARD Philippe.

Excusés : AUBERT Patrick ; BARDET Didier ; CHAVANT Philippe ; HAMONEAU Nicolas ; MONDON Thierry ; VIRMONT Fabien.

Secrétaire de séance : GASPARD Isabelle

CHAVANT Philippe donne pouvoir à ROUGEOT Patrick
MONDON Thierry donne pouvoir à RIOT Philippe
VIRMONT Fabien donne pouvoir à DUQUEROIX Sylvain

Membres : 29

Présents : 18

Votants : 21

Délibération n°2025-112

Code nomenclature : 7.1 – Décisions budgétaires

Objet : Budget Assainissement collectif – décision modificative

Monsieur le Président indique que quelques ajustements budgétaires sont nécessaires sur le **Budget Assainissement collectif** :

Chapitre	Article	Sous fonction	Objet	Modification
68	6817		Provisions	300,00
011	611		Sous-traitance générale	-300,00
Total dépenses fonctionnement				0,00

80 80

Après délibération, le bureau décide à l'unanimité :

- D'approuver la décision modificative proposée au **Budget Assainissement collectif**.

Le Président,
Patrick ROUGEOT

